



TASSIN
LA DEMI-LUNE
TELLEMENT
PROCHE
DES FAMILLES

**RENTRÉE SCOLAIRE 2023/2024 :
La Ville fait évoluer son
accueil périscolaire**



Faciliter la vie des parents et favoriser le bien-être des enfants est au cœur des priorités municipales. Forte de ce principe, la Ville fait évoluer à la rentrée de septembre 2023, le mode de gestion des temps périscolaires dans les 7 écoles primaires publiques, un engagement pris dans le cadre du plan de mandat 2020-2026. L'optimisation de la qualité de l'accueil des élèves reste le maître-mot.



UN NOUVEAU MODE DE GESTION DES TEMPS PÉRISCOLAIRES DANS LES 7 ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA VILLE :

Il s'agit en effet, **d'améliorer et d'harmoniser** l'offre de service de la Ville sur les temps périscolaires avec la désignation après consultation publique, **d'un prestataire unique**, l'association Léo Lagrange Centre Est, afin de permettre **une meilleure cohérence éducative**.

L'enjeu est de veiller à **l'épanouissement des enfants** car "bien vivre" sa journée d'école ne se limite pas uniquement aux temps scolaires et d'apprentissage avec les enseignants.

+ **UN PRESTATAIRE UNIQUE** = un fonctionnement commun et des pratiques harmonisées pour les temps périscolaires (**accueils du matin de 7h20 à 8h20, sur le temps méridien de 11h20 à 13h20 et du soir de 16h20 jusqu'à 18h30**) vont dans l'intérêt des enfants et des familles. Les enfants sont considérés dans la globalité des temps qui rythment leur journée, leur semaine et leur année scolaire. **Sur chaque école, un directeur d'accueil de loisirs** sera positionné comme interlocuteur privilégié des familles (actuellement un seul pour toutes les écoles).

+ Léo Lagrange se voit également confier **l'ouverture d'un ACCUEIL DE LOISIRS DURANT LES MERCREDIS à l'école d'Alaï (40 places** = 20 pour les 3-6 ans / 20 pour les 6-12 ans), en complément de l'offre du CPNG et du Centre Social de l'Orangerie.

+ Par ailleurs, en parallèle du programme d'animations proposé chaque jour, la Ville met en place également **UNE ÉTUDE SURVEILLÉE les lundis et jeudis soir** pour les élèves inscrits en élémentaire. Le service périscolaire qui permet un partage des missions éducatives parents/Ville, est payant mais un quotient familial gradué est mis en place. L'étude surveillée vise à accompagner les élèves à faire leurs devoirs dans le calme et de façon autonome. Les enfants scolarisés en maternelle bénéficieront d'activités d'éveil adaptées à leur rythme.



Pascal CHARMOT,
Maire de Tassin la
Demi-Lune



Claire SCHUTZ, Adjointe
déléguée à l'Enseignement
et aux Affaires scolaires

« Soucieuse du bien-être des élèves et désireuse de répondre aux besoins des familles tassilunoises, la Ville déploie une politique Enfance & Vie scolaire ambitieuse et novatrice. C'est pourquoi, à la rentrée de septembre 2023, elle met en œuvre un nouveau mode de gestion des temps périscolaires dans les 7 écoles primaires publiques de la commune.

L'objectif est d'harmoniser l'offre de service sur les temps périscolaires et de confier ces activités à un prestataire unique dans l'intérêt de nos enfants, avec en plus, la création d'un accueil de loisirs de 40 places, les mercredis à l'école d'Alaï, en complément de l'offre déjà existante.

Complémentarité de l'offre pédagogique, interlocuteur unique pour les enfants, amélioration de la qualification des animateurs et stabilité des équipes, activités pédagogiques diversifiées et enrichies, suivi de la relation aux familles et offre nouvelle les mercredis, la Ville réunit incontestablement toutes les conditions pour accueillir au mieux nos petits Tassilunois. »

UNE ÉQUIPE EXPÉRIMENTÉE À L'ÉCOUTE DES ENFANTS :

- + Léo Lagrange est un acteur reconnu dans le secteur de l'animation. Ses équipes mettront à disposition toute leur expertise et leur savoir-faire pour que les accueils périscolaires des écoles primaires publiques de la Ville soient agréables et qualitatifs pour les enfants.
- + La Ville a pour objectif d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions en misant sur la qualité de l'offre de service périscolaire grâce à **des animateurs Léo Lagrange compétents et diplômés** permettant un encadrement sérieux et professionnel.
- + L'association affiche une pédagogie réfléchie et innovante qui s'appuie sur **le jeu comme vecteur et support d'éducation**. Découvertes culturelles et sportives, développement de la créativité et de l'expression, sensibilisation au développement durable, apprentissage à la citoyenneté et à la socialisation mais aussi temps de détente ludiques seront proposés aux enfants.

UN SERVICE AMÉLIORÉ POUR VOS ENFANTS

Ancien dispositif

Plusieurs prestataires

Saturation de la fréquentation

Des temps d'activités fractionnés

Des études surveillées 4 jours / semaine

Nouveau dispositif

1 prestataire unique :
Léo Lagrange Centre Est avec des animateurs diplômés, pour favoriser le bien-être et l'épanouissement de vos enfants, une priorité de l'action municipale

Création d'un accueil de loisirs complémentaire les mercredis à l'école d'Alaï (40 places)

Des temps d'activités éducatifs étoffés

Un équilibre entre temps d'étude surveillée (les lundis et jeudis soir) et temps d'activités d'éveil et d'ouverture culturelle et sportive, respectant le rythme des enfants

EN BREF

✚ Réservations sur le portail citoyen de la Ville
du lundi 17 juillet jusqu'au vendredi 1^{er} septembre 2023 :
tassinlademilune.portailcitoyen.eu

✚ Retrouvez les tarifs à partir du 17 juillet et le programme des activités à partir de début septembre sur le site de la ville :
tassinlademilune.fr

✚ Pour un accompagnement particulier, prendre rendez-vous avec le service Éducation au
04 72 59 22 35

RETROUVEZ-NOUS SUR



Ville Tassin la Demi-Lune



villetassinlademilune



@TassinDemiLune



Tassin-la-Demi-Lune - 69160



Ville Tassin la Demi-Lune



tassinlademilune.fr